



EXTRAIT N°30/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Date de la convocation :
Le 20 avril 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 27
Procurations 2
Absents 4
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 29
Procurations 2
Absents 2
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois d'avril, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, Mme MENCE Marielle, M. ARETO Joseph, M. THELESTE Johan, M ADELAIDE Michel, M. ADELE Lionel, M. MELINARD Quincy, Mme COSTIER Luciane, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIRIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBOYAU Jean-Claude, Mme LAMARTINIERE Nadine, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE), M. NAPOLY Raymond (procuration à M. CRETINOIR Joël)

ABSENTS NON-EXCUSES : Mme CARDOU Josiane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Stephan GLANIOS, (assistant DST), M. Erman OZIER-LAFONTAINE (service marché).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Line pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-30-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DE LA MARTINIQUE

Le Maire expose :

L'Article L 2121-33 dispose que le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévues par les dispositions du CGCT et des textes régissant ces organismes.

L'article L 5211-8 prévoit qu'après le renouvellement général des conseils municipaux, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunal se réunit au plus tard le vendredi de la 4^{ème} semaine qui suit l'élection des maires.

Ce même article précise qu'« à défaut pour une commune d'avoir désigné ses délégués, cette commune est représentée au sein de l'organe délibérant de l'EPCI par le maire si elle ne compte qu'un délégué, par le maire et son premier adjoint dans le cas contraire»

Compte tenu de la computation des délais et du risque de sous-représentation de la ville au sein des EPCI, il convient de procéder dès la première séance du conseil municipal, à la suite de l'élection du maire et des adjoints, à la désignation des représentants de la ville au sein du SMEM (Syndicat Mixte d'électricité).

Conformément aux statuts du **SMEM**, la ville de Saint-Joseph dispose de deux (2) sièges de délégués titulaires et de deux (2) sièges de délégués suppléants.

.....
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

DE DESIGNER les élus dont les noms suivent pour siéger au sein du SMEM.

Délégués titulaires	Délégués suppléants
- M. Ruddy LARAIIE - M. Raymond NAPOLY	- Mme Corinne DUBO - Mme Danielle MARLIACY

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 avril 2026

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Le Maire

Accusé de réception en préfecture
972-2197022746-20260427-30-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026